

À l'heure de la guignolée...

M



À l'approche de Noël, les commerçants entrent en scène. Ils espèrent établir des records de ventes... et de profits.



Ils ne sont pas les seuls à travailler fort et à faire des heures supplémentaires. De nombreux organismes et une multitude de braves gens passent aussi à l'action.

D'une manière ou d'une autre, ils font appel à la générosité de leurs concitoyens et citoyennes, et se montrent eux-mêmes-généreux afin que, le 25 décembre et durant le temps des fêtes, personne ne soit privé d'au moins quelques bons repas

Nous l'aimons ce temps de la guignolée, ce temps où l'on ne peut pas ne pas penser aux personnes défavorisées, à moins d'avoir un cœur dur comme la pierre et plus froid que le marbre.

Que le temps des fêtes soit un temps de charité plus active, que les gens soient plus généreux, je m'en réjouis, espérant que, d'année en année, tous ceux et celles qui donnent, donnent un peu plus encore.

Y a-t-il une limite à mettre à la charité? à l'amour? au partage?

Non, il n'y a pas de limite à la charité! Mais n'oublions pas qu'il y a aussi la justice.

La charité s'impose - et immédiatement - quand la souffrance, la faim, la soif, sont là sous nos yeux. Et comme elles y sont chaque jour, la charité doit être quotidienne. Mais il faut aussi la justice. Car seule la justice solutionne les problèmes à long terme. Elle seule redonne au pauvre sa dignité et lui ouvre la porte d'un bonheur capable de durer.

Si la doctrine sociale de l'Église était davantage appliquée, nous aurions certainement à nous mobiliser encore, à l'approche de Noël, pour qu'un grand vent de charité souffle dans les cœurs. Mais il me semble que nous serions d'autant plus heureux de faire la charité, que nous nous appliquerions, tout au long de l'année, à instaurer la justice.

Sans justice, la charité occasionnellement exercée peut engourdir la conscience.

Voici, pour terminer, un texte adopté à Rome, le 18 novembre 1965, lors de la tenue du concile Vatican II. Il interpelle l'humanité entière:

« Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice de peur que l'on n'offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice. Que disparaissent la cause des maux et pas seulement leurs effets et que l'aide apportée s'organise de telle sorte que les bénéficiaires se libèrent peu à peu de leur dépendance à l'égard d'autrui et deviennent capables de se suffire. » (Décret sur l'apostolat des laïcs, (Apostolicam Actuositatem) no 8.)

Et si chacun et chacune d'entre nous faisait sa part pour la construction d'une société plus juste?

*† Jean-Claude Turcotte
Archevêque de Montréal*

Hymne : Ouvre mes yeux, Seigneur

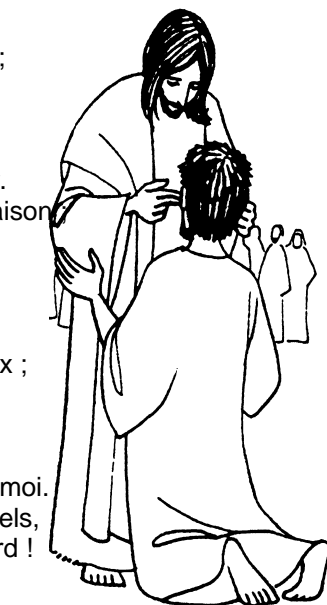
Ouvre mes yeux, Seigneur,
Aux merveilles de ton amour.
Je suis l'aveugle sur le chemin ;
Guéris-moi, je veux te voir.

Ouvre mes mains, Seigneur,
Qui se ferment pour tout garder.
Le pauvre a faim devant ma maison
Apprends-moi à partager.

Fais que je marche, Seigneur,
Aussi dur que soit le chemin.
Je veux te suivre jusqu'à la croix ;
Viens me prendre par la main.

Fais que j'entende, Seigneur,
Tous mes frères qui crient vers moi.
À leur souffrance et à leurs appels,
Que mon cœur ne soit pas sourd !

Garde ma foi, Seigneur :
Tant de voix proclament ta mort !
Quand vient le soir, et le poids du jour,
Ô Seigneur, reste avec moi.



(Hymne tirée du Bréviaire)

ÉLECTIONS



Le dimanche 5 décembre 2010, lors de l'assemblée des paroissiens qui a suivi la messe de 10h00, l'assemblée a élu au poste de marguilliers et de marguillères : M. Serge Montreuil et Mme Marjolaine Gallant. Le mandat de chacun des élus commence le 1^{er} janvier 2011.

Félicitations aux nouveaux élus !

Bernard East, o.p.

Bernard East, o.p. curé

Célébration du Pardon

Il y aura vendredi le 17 décembre à 18h00
une célébration communautaire du Pardon au

Sanctuaire du Saint-Sacrement,

500 avenue du Mont-Royal.

Voici une belle occasion de se préparer à Noël.



ENVELOPPES DE QUÊTE 2011

Les enveloppes pour vos offrandes de l'année 2011 sont présentement disponibles les samedi et dimanche après les messes ou du lundi au jeudi de 9h30 à 17h00 au presbytère (fermé de 12h à 13h). Les dons ainsi recueillis donnent droit à un reçu pour l'impôt.



Fleurs pour Noël

Nous faisons appel à vous pour nous apporter des fleurs, afin de décorer l'église pour Noël.

Vous pouvez les apporter au secrétariat de la paroisse, 1855, rue Rachel Est, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ.

À LOUER

12 bureaux fermés, éclairés et chauffés,
dans un édifice patrimonial au cœur du Plateau Mont-Royal.

Disponibles dès MAINTENANT.

☎ 514-526-5961 - Courriel : accueil@egliseic.org

Offrandes hebdomadaires



5 décembre

Quête libre :	293,06 \$
Enveloppes :	313,00 \$
Lampions :	152,55 \$
Total :	758,61 \$

Célébrations de l'Eucharistie

Samedi 16 h 30	11 décembre Jean Plessis-Bélair	Messe dominicale Son épouse
Dimanche 10 h	12 décembre Manuel Soarès Pereira	3^e dimanche de l'Avent. Sa famille
Lundi 16 h 30	13 décembre Parents défunts	Ste Lucie Marlène Thomas
Mardi 16 h 30	14 décembre Pour les âmes du Purgatoire	St Jean de la Croix Marlène Thomas
Mercredi 16 h 30	15 décembre Fernande Lortie	Messe de la férie Collecte aux funérailles
Judi 8 h 30	16 décembre Famille Elie Lozin	Messe de la férie Marie-Ange Lozin
Vendredi Relâche	17 décembre	Messe de la férie

Lampe du sanctuaire et offrandes

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 17 heures. Merci.